



BOULOGNE  
BILLANCOURT

# M É M O I R E V I V E

SEPTEMBRE 2008  
SEMESTRIEL N° 9  
Le bulletin des archives  
municipales de  
Boulogne-Billancourt



65. BOULOGNE-sur-SEINE  
Vue générale du Marché

## Les premiers marchés

*Le marché de Boulogne vers 1900.  
Archives municipales 1 Fi 187.*

Ce neuvième numéro de *Mémoire vive* rappelle l'histoire des marchés, lieux d'approvisionnement et de convivialité essentiels aux habitants qui animent la ville à jours réguliers depuis la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Boulogne eût son marché dès 1848, sur la place du Parchamp, mais Billancourt dut attendre 1868 pour avoir le sien. Marchands des quatre saisons et d'une grande variété d'autres comestibles (beurre, volailles, viande, charcuterie, margarine, poissons, gâteaux, galettes, pâtes alimentaires...) mais aussi brocanteurs, cordonniers, ferblantiers, marchands de coupons, de corsets, de boutons, de faïence, de vieux souliers, de bimbelerie et fretins (...) venaient réguliè-

rement à Boulogne-Billancourt faire étalage de leurs produits en suscitant l'envie des ménagères et l'émerveillement des enfants. Les conditions matérielles se sont améliorées et de nouvelles marchandises sont apparues mais les rapports entre les marchands et les clients, le jeu des vendeurs, les cris et les couleurs, la gourmandise suscitée par les produits frais et bien présentés, la circulation des produits alliée à celle des nouvelles locales n'ont pas changé et confèrent encore aujourd'hui aux marchés le même charme qu'autrefois.

Pierre-Christophe Baguet  
Député-Maire de Boulogne-Billancourt

C'est le maire qui fixe et limite les places des marchands, s'assure du bon ordre et de la police des marchés et veille à la salubrité des denrées. Les délibérations du conseil municipal, complétées par les cartes postales, les journaux et annuaires, mais également les affiches administratives, ainsi que les documents classés dans les séries F (population, économie sociale, statistique), et I (police, hygiène publique, justice) constituent autant de témoignages écrits et figurés conservés aux Archives municipales qui permettent de retracer l'histoire des marchés à Boulogne-Billancourt.

### SOMMAIRE

Les marchés	1
Le marché de Boulogne	2-3
Le marché de Billancourt	4-5
Marchands et marchandises	6-7
Une série à la loupe	8

# Le marché de Boulogne (1848 - début xx<sup>e</sup> siècle)

La question d'un marché est débattue dès 1827 mais il faut attendre 1848 pour que des documents conservés aux Archives municipales attestent de l'existence d'un marché.

Sa création est officialisée par un arrêté du ministre de l'Agriculture et du Commerce en date du 10 juin 1851 qui autorise l'établissement d'un marché de comestibles à Boulogne-Billancourt le mardi et le samedi de chaque semaine.

Il est d'abord installé sur la place du Parchamp ce qui vaudra parfois à ce lieu le nom de place du Marché.

Toutefois, dès le 1<sup>er</sup> janvier 1861, la ville prend officiellement possession d'un terrain de 10 947 mètres, vendu par Charles Lefort, cultivateur domicilié 9 rue des Tilleuls, afin d'y établir un marché cou-

vert dont le plan définitif est adopté le 14 février 1864. Il faut cependant attendre le 24 janvier 1866 pour qu'un arrêté du maire rende applicable la tenue du marché les mardis, vendredis et dimanches à cet emplacement, entre le boulevard de Strasbourg (actuel boulevard Jean-Jaurès) et la rue Escudier.

Les archives municipales révèlent, au fil des années, l'évolution de l'activité du marché avec, par exemple, la création de la fonction de gardien du marché en 1867, l'autorisation provisoire donnée au sieur Habert, pour la vente du poisson à la criée les jours de marché en 1878, l'interdiction des chiens autres que ceux en vente en 1896 ou encore l'adoption du projet Laloge pour la construction d'un nouveau marché en 1898.



Archives municipales, 1 F 1.

Extrait du *Ventre de Paris* d'Émile Zola.

« les éternelles files de roues et de bêtes attelées se perdaient



672. BOULOGNE-sur-SEINE — Le Marché E. M.

*Le marché de Boulogne. Collection Emanuelli.*



D. V. 280 — BOULOGNE-SUR-SEINE — Le Marché

Cliché G. Devé

*Le marché de Boulogne. Archives municipales, 1 Fi 123.*

dans le pêle-mêle des marchandises qu'on chargeait ;

# Le marché de Billancourt (1867 - début XX<sup>e</sup> siècle)



▲ Le marché de Billancourt. Archives municipales, 1 Fi 132.

Musée des Années 30. ▼



de grandes tapissières emportaient les lots des fruitiers de tout un quartier ;



▲ Musée des Années 30. ▼



Affiche de l'ordonnance de police des marchés,  
30 décembre 1865. Archives municipales. ▶

Un arrêté du maire datant du 17 avril 1867 autorise provisoirement un marché aux comestibles les mercredis et les samedis à Billancourt sur les contre-allées de l'avenue des Princes, entre la sente de la Belle-Feuille et la route de Versailles. Il sera cependant transféré, dès le 19 juin 1869 sur la place Napoléon (devenue ensuite place Nationale puis Jules-Guesde). Le 22 février 1880, une com-

mission est nommée pour l'étude d'un nouveau transfert du marché qui n'aura finalement lieu que beaucoup plus tard, en 1895, date à laquelle est signée une convention entre le maire Clément et le propriétaire Peltier pour la vente de terrains situés entre la route de Versailles, les rues Heyrault et des Quatre-Cheminées. Le marché ne fut donc ouvert, après travaux à cet emplacement, qu'en 1898.

## CHAPITRE III.

### Mesures de salubrité.

ART. 23.

*Abattage d'animaux.* — Il est défendu d'abattre des agneaux, chevreaux, cochons de lait, marçassins, etc., de saigner et plumer des volailles (y compris les pigeons).

ART. 28.

*Eaux de trempage.* — Il est enjoint aux tripiers, marchands d'abats et marchands de saline, de renouveler fréquemment, et au moins toutes les six heures, l'eau des bassins ou baquets dans lesquels ils font tremper leurs marchandises.

Ils doivent faire écouler entièrement cette eau, nettoyer et rincer les récipients, et laver ensuite convenablement la partie du sol où s'est fait l'écoulement.

ART. 29.

*Propreté de l'eau.* — Les marchands ne pourront faire tremper du linge ou autres objets dans les bassins ou baquets affectés, soit au trempage des marchandises, soit à la conservation du poisson vivant, ni en salir l'eau d'aucune manière.

ART. 30.

*Poisson dessalé.* — Les articles de la saline altérés et rendus impropres à la consommation par un trop long séjour dans l'eau, seront retirés de l'étalage et jetés au rebut.

ART. 31.

*Aspersions.* — L'emploi de goupillons est interdit pour l'aspersion des marchandises, laquelle ne pourra se faire qu'au moyen d'éponges ou de petits arrosoirs.

ART. 32.

Les marchandises sanguinolentes, et généralement toutes les denrées de consistance molle, pâteuse, grasse ou humide, ne devront se trouver en contact, à l'étalage, avec aucune matière perméable, non plus qu'avec aucune partie de matériel ou ustensiles en cuivre, plomb, zinc ou fer galvanisé.

Elles ne pourront être enveloppées dans des papiers peints, quelles qu'en soient les nuances.

ART. 34.

*Epanchements d'urine.* — Il est défendu expressément d'uriner et de jeter de l'urine ou d'autres liquides pouvant produire des émanations insalubres dans le marché, ses dépendances et ses abords, partout ailleurs qu'aux endroits affectés à cet usage.

des chars à bancs dont les flancs craquaient partaient pour la banlieue...

# Marchands et marchandises ( 1848 - début XX<sup>e</sup> siècle)



Un état nominatif des marchands datant du 24 octobre 1848 montre qu'il existe, à cette date, 100 marchands, dont 20 seulement sont originaires d'autres communes, toutes proches de Boulogne.

Leur activité se répartit de la manière suivante : viande 1, volaille 13, marée 12, friture 4, beurre et œufs 9, lait et café 2, légumes 40, épicerie 1, vannerie 1, mercerie-lingerie 8, friperie 2 dont un vendeur de chaussures, librairie 1, sabots 1, coutellerie 1, poterie 1, pain d'épices 1 et graineterie 1.

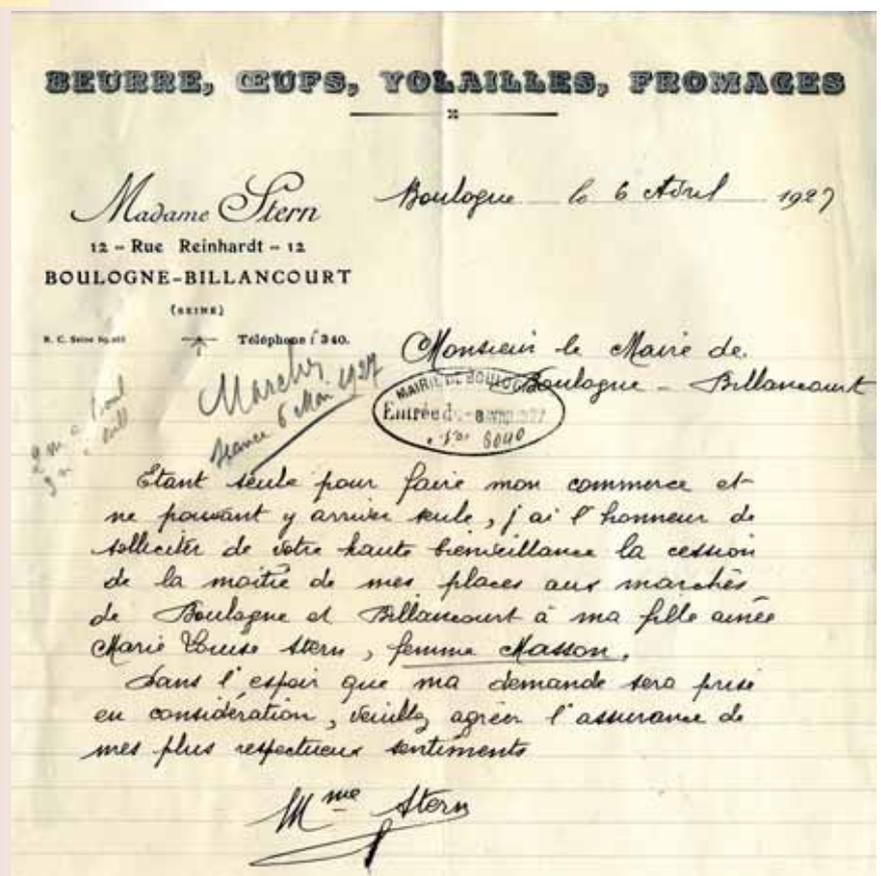
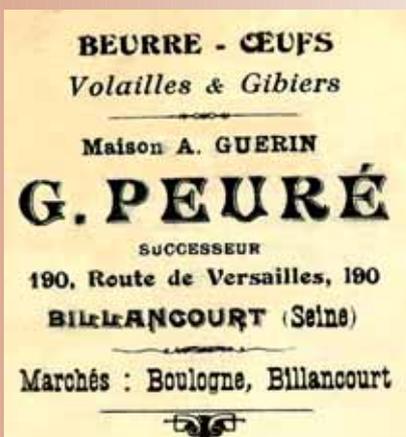
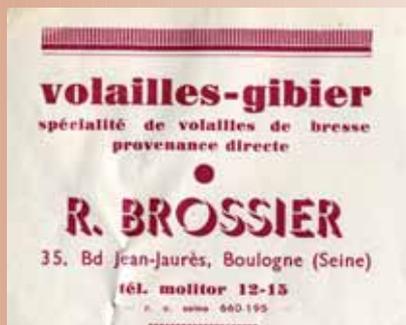
Leur nombre augmente au fil des années et les statistiques établies en 1905 font état de 185 mar-

chands au marché de Boulogne et de 130 marchands à celui de Billancourt avec un volume annuel impressionnant de marchandises vendues notamment à celui de Boulogne : 28 000 kg de poissons, 75 000 kg de volailles, 60 000 kg de viande, 14 3500 kg de beurre, œufs et fromages et plus encore de 270 000 kg de fruits et légumes).

Les marchands de Boulogne-Billancourt ou des environs sont de plus en plus nombreux à solliciter un emplacement mais les activités représentées évoluent peu, les comestibles constituant l'essentiel des produits proposés à la vente, auxquels s'ajoutent du petit habillement et du "fretin".



Archives municipales, 3 F6 et 7.



S'étaient, dans des plats de porcelaine blanche, les saucissons d'Arles

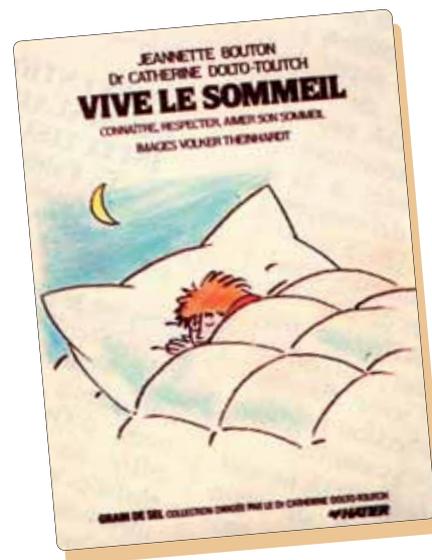
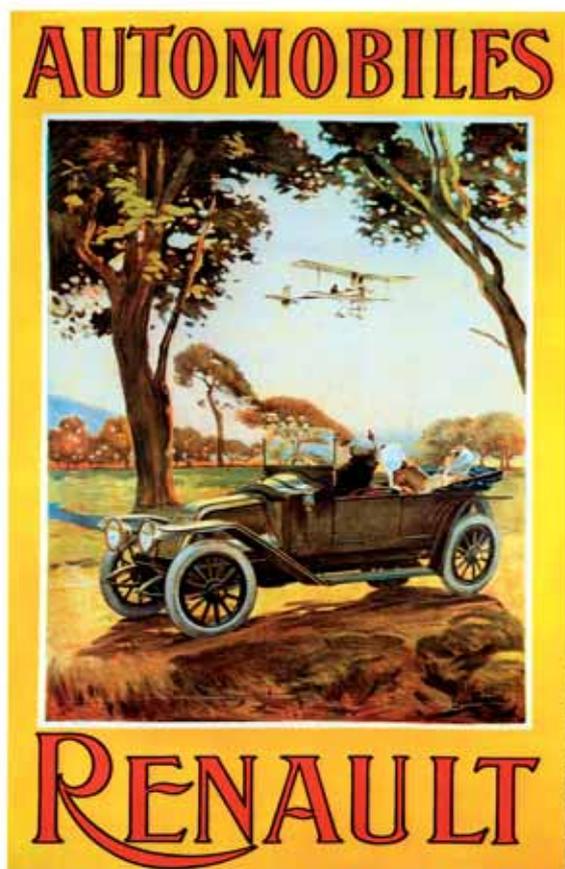


# Les archives municipales en 2008

## Dernières entrées

Les appels aux dons portent leurs fruits et les dons sont de plus en plus nombreux. Ainsi les Archives municipales se sont enrichies récemment des fonds suivants :

- 17 registres matricules de l'école Fessart de 1890 à 1956, don de l'école Fessart.
- 30 documents publicitaires pour Renault, don d'André Seigneur.
- Une affiche et un prospectus de vente sur licitation d'une propriété située 15 rue des Princes (1936), don de M. Scholler.
- Un cahier des charges pour la construction du groupe scolaire de la rue Thiers (1896), don de la commune de Bonneville-sur-Iton (Eure).
- 31 documents concernant Renault (photographies de visites officielles, revues d'histoire de l'entreprise...) datant de 1971 à 2006, don de Marianne Morance.
- Deux cartes postales de la chapelle de l'école Dupanloup, don des dames de Saint-Maur.
- Un registre d'activités de la société des Chevaliers du tournoi (1885 à 1886), don du Cercle généalogique.
- Le fonds Jeannette Bouton, spécialiste d'électro-encéphalographie, neuropédagogue au ministère de la Santé, demeurant à Boulogne-Billancourt depuis mai 1968. Il constitue le premier don d'archives scientifiques fait aux Archives municipales.



Pour connaître la liste des fonds numérisés consultez [Patrimoine numérique.fr](http://Patrimoine numerique.fr)  
Pour mieux connaître les fonds des Archives municipales et découvrir les numéros précédents de *Mémoire vive*, consultez le site Internet de la ville : [www.boulognebillancourt.com](http://www.boulognebillancourt.com)

## Appel aux dons ou aux prêts

Les archives privées (familiales, associatives, d'entreprises) demeurent essentielles pour la connaissance de l'histoire d'une ville mais échappent souvent aux services d'archives. Particuliers, chefs d'entreprise, responsables d'associations, ne prenez pas le risque de voir disparaître ces documents précieux, confiez-les nous, même temporairement pour que nous puissions les reproduire !

**Mémoire vive** - Bulletin semestriel édité par les Archives municipales et la direction de la Communication de Boulogne-Billancourt.

Rédaction : Françoise Bédoussac - Maquette : Agnès Grand-Guitard -

Impression : IME - Besançon - Tirage : 3 000 exemplaires.

Archives municipales

Hôtel de ville 26, avenue André-Morizet 92104 Boulogne-

Billancourt Cedex - 01 55 18 53 00 - 01 55 18 42 70

[www.boulognebillancourt.com](http://www.boulognebillancourt.com)

